



Communication FSMA_2017_18-4 du 29/09/2017

Formulaire C bis / Déclaration individuelle complémentaire à la déclaration visée par le formulaire C

Champ d'application:

Toutes personnes physiques ou morales ayant l'intention de procéder à des acquisitions, accroissements, réductions et cessions de participations qualifiées dans les établissements suivants (ci-après collectivement dénommés « entreprises réglementées ») :

- les sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement ;
 - les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif ;
 - les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif alternatifs publics.
-

La présente déclaration constitue un complément à la déclaration à la FSMA ("Formulaire C") effectuée par ou au nom de :

.....
.....
.....
.....

en date du :

en vue de l'évaluation prudentielle de son projet d'acquisition ou d'accroissement d'une participation qualifiée dans le capital de (identification de l'entreprise réglementée cible)

.....
.....
.....
.....

(1) Identification complète du dirigeant visé aux points (2.5) et (3.1) de la déclaration ("Formulaire C") mentionnée ci-dessus, qui procède à la présente déclaration individuelle complémentaire :

Nom :

Prénoms :

Lieu et date de naissance :

Nationalité :

Adresse :
.....
.....

Activité professionnelle principale actuellement exercée :

.....
.....
.....

• Société :

• Fonction :

Un curriculum vitæ complet, fournissant des informations détaillées sur les formations pertinentes, expériences professionnelles antérieures et activités ou fonctions complémentaires actuelles de la personne visée au point (2.5) est joint au présent formulaire.

Oui : annexe n° ...

(2) Le soussigné déclare sur l'honneur :

(a) que ni lui-même, ni, le cas échéant, aucune personne qui assure sa direction effective, ni aucune entreprise qu'il dirige ou contrôle, ou qu'il a dirigée ou contrôlée par le passé n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale susceptible d'influencer l'évaluation prudentielle de la réputation du candidat acquéreur par la FSMA :

Oui

Non : les informations pertinentes sont fournies en annexe n° ... du présent formulaire

(b) que ni lui-même, ni, le cas échéant, aucune personne qui assure sa direction effective, ni aucune entreprise qu'il dirige ou contrôle, ou qu'il a dirigée ou contrôlée par le passé ne fait actuellement l'objet d'une enquête ou d'une procédure pénale susceptible d'influencer l'évaluation prudentielle de la réputation du candidat acquéreur par la FSMA :

Oui

Non : les informations pertinentes sont fournies en annexe n° ... du présent formulaire

(c) que ni lui-même, ni, le cas échéant, aucune personne qui assure sa direction effective, ni aucune entreprise qu'il dirige ou contrôle, ou qu'il a dirigée ou contrôlée par le passé n'est ou n'a été impliquée dans des affaires civiles et administratives pertinentes (y compris toute procédure de faillite ou d'insolvabilité et toute procédure similaire), dont la FSMA doit être informée en vue d'évaluer la réputation du candidat acquéreur :

Oui

Non : les informations pertinentes sont fournies en annexe n° ... du présent formulaire

(d) que ni lui-même, ni, le cas échéant, aucune personne qui assure sa direction effective, ni aucune entreprise qu'il dirige ou contrôle, ou qu'il a dirigée ou contrôlée par le passé ne fait ou n'a fait l'objet de mesures disciplinaires (y compris toute révocation en tant qu'administrateur de société et toute procédure similaire) :

Oui

Non : les informations pertinentes sont fournies en annexe n° ... du présent formulaire

- (e) que ni lui-même, ni, le cas échéant, aucune personne qui assure sa direction effective, ni aucune entreprise qu'il dirige ou contrôle, ou qu'il a dirigée ou contrôlée par le passé ne fait ou n'a fait l'objet d'enquêtes, de mesures coercitives ou de sanctions imposées par une autorité de contrôle :
- Oui
 - Non : les informations pertinentes sont fournies en annexe n° ... du présent formulaire
- (f) que ni lui-même, ni, le cas échéant, aucune personne qui assure sa direction effective, ni aucune entreprise qu'il dirige ou contrôle, ou qu'il a dirigée ou contrôlée par le passé n'a fait l'objet d'un refus d'enregistrement, d'autorisation, d'agrément ou d'affiliation nécessaire à l'exercice d'activités professionnelles, ou n'a fait l'objet d'un retrait, d'une révocation ou résiliation d'enregistrement, d'autorisation, d'agrément ou d'affiliation, ou d'une radiation par un organisme public ou de réglementation
- Oui
 - Non : les informations pertinentes sont fournies en annexe n° ... du présent formulaire
- (g) que ni lui-même, ni, le cas échéant, aucune personne qui assure sa direction effective, ni aucune entreprise qu'il dirige ou contrôle, ou qu'il a dirigée ou contrôlée par le passé n'a fait l'objet d'un licenciement ou d'un renvoi d'un poste de confiance, ou d'une demande de démission d'un tel emploi ou poste, ou d'une rupture de relations d'affaires pour faute grave, ou toute autre situation semblable ;
- Oui
 - Non : les informations pertinentes sont fournies en annexe n° ... du présent formulaire
- (3) Une autorité de contrôle du secteur financier autre que la FSMA a-t-elle déjà procédé antérieurement à une évaluation de la réputation de la personne procédant à la présente déclaration individuelle, en tant qu'acquéreur ou en tant que dirigeant d'un établissement financier ?
- Non
 - Oui :
 - Identification de l'autorité ayant procédé à l'évaluation :
.....
.....
.....
 - Date de la décision de l'autorité concernée :
 - Les preuves du résultat de cette évaluation sont jointes en annexe n° ... du présent formulaire
- (4) Une autorité de contrôle d'un autre secteur que le secteur financier a-t-elle déjà procédé à une évaluation de la réputation de la personne procédant à la présente déclaration individuelle ?
- Non
 - Oui :
 - Identification de l'autorité ayant procédé à l'évaluation :
.....
.....
.....

- Date de la décision de l'autorité concernée :
 - Les preuves du résultat de cette évaluation sont jointes en annexe n° ... du présent formulaire
- (5) Des informations pertinentes relatives à la position et à la solidité financière de la personne procédant à la présente déclaration individuelle, incluant des précisions concernant notamment ses sources de revenus, ses actifs et engagements, garanties réelles ou personnelles, sont jointes au présent formulaire :
- Oui : annexe n° ... jointe au présent formulaire.
- (6) Des informations financières pertinentes, y compris les notations, et rapports publics sur les entreprises contrôlées ou dirigées par la personne procédant à la présente déclaration individuelle sont jointes au présent formulaire :
- Oui : annexe n° ... jointe au présent formulaire.
 - Sans objet
- (7) Une description des intérêts financiers¹ et non financiers² ou des relations de la personne procédant à la présente déclaration individuelle avec :
- (a) tout autre actionnaire de l'entité cible ;
 - (b) toute personne habilitée à exercer des droits de vote attachés à des titres émis par l'entité cible³ ;
 - (c) tout membre du conseil d'administration ou organe équivalent ou de la haute direction de l'entité cible ;
 - (d) l'entité cible elle-même et le groupe dont elle fait partie ;
- et/ou une description de tout autre intérêt ou activité de la personne procédant à la présente déclaration individuelle susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts avec l'entité cible et les solutions possibles pour y remédier,
- sont jointes au présent formulaire :
- Oui : annexe n° ... jointe au présent formulaire.
 - Sans objet
- (8) La personne procédant à la présente déclaration individuelle dispose-t-elle d'éléments complémentaires d'information qu'elle estime devoir communiquer à la FSMA pour lui permettre de procéder en pleine connaissance de cause à l'évaluation prudentielle du projet d'acquisition ?
- Non
 - Oui : ces éléments d'information sont fournis dans l'annexe n° ... jointe à la présente déclaration

¹ Les intérêts financiers incluent par exemple les opérations de crédit et les garanties réelles ou personnelles.

² Les intérêts non financiers incluent par exemple les relations familiales.

³ Voir les cas énumérés à l'article 10 de la directive 2004/109/CE sur l'harmonisation des obligations de transparence.

Déclaration sur l'honneur

Le soussigné :

déclare sur l'honneur :

- que l'ensemble des informations fournies à la FSMA par le présent formulaire de déclaration et les annexes qui y sont jointes sont complètes, sincères, non intentionnellement trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur, et qu'elles sont fournies de bonne foi,
- et qu'il n'a connaissance d'aucun autre élément d'information susceptible d'influencer l'évaluation prudentielle du projet d'acquisition par la FSMA

(Lu et approuvé, Date, lieu et signature)